REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

CCAS - COMMUNE DE LARRINGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 octobre 2026

Délibération n° 20261009-04

Nombre de Membres
En exercice 11
Présents 9
Votants 11

Date de la convocation 18 septembre 2026

OBJET

Acte rendu exécutoire après télé-transmission en Sous-Préfecture le

et mise en ligne sur le site internet

Le président

Georges BLANC

L'an deux mille vingt-six et le neuf octobre à dix-huit heures, le CCAS de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Président.

Présents : BLANC Georges, METRAL Laure, CHESSEL Christelle, GUYOT Patricia, SERVOZ Nathalie, GUERRAZ Isabelle, MOREL Catherine, GRAS Marilyne, DELEVAUX François.

Absents : BOCHATON Isabelle (pouvoir à CHESSEL Christelle), BALZARETTI Marina (pouvoir à METRAL Laure)

A été nommée secrétaire : CHESSEL Christelle.

COLIS DE NOEL

Le choix des colis de Noël concerne 35 couples et 73 personnes seules environ qui résident sur la commune et, à la connaissance des membres du CCAS, deux personnes en EHPAD, les familles n'étant pas tenues de communiquer le placement d'un parent en maison de retraite. La liste définitive des bénéficiaires sera contrôlée pour éviter les oublis et intégrée les nouvelles situations.

Le Conseil d'Administration décide de faire appel

- à la société « Esprit Gourmet »,
- à « Gavot Solidarité » pour compléter les coffrets.

Le prix global des colis s'élève à environ 3 087 €, soit 29 € par personne.

Les colis sont accompagnés par une carte dessinée par les enfants de l'école de Larringes.

Les commandes seront préparées le mercredi 9 décembre 2026. Les colis seront distribués le vendredi 11 décembre lors d'un goûter convivial et intergénérationnel aux personnes qui se seront inscrites. Trois classes de l'école de Larringes, soit 77 enfants, chanteront et goûteront avec leurs aînés les pâtisseries préparées par M. François DELEVAUX.
Pour les personnes n'ayant pas pu participer à ce goûter, la distribution du colis sera effectuée par les employés communaux ou les membres du CCAS.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
LARRINGES, le 9 octobre 2026

Le Président

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Christelle CHESSEL

Mise en ligne le : 20/10/2026 17:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Larringes
https://www.larringes.fr/documents_administratifs/83455